

## CDOEA

### Commission départementale d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés

Année scolaire 2017-2018

\*\*\*\*\*

Date : 31 janvier 2018

*Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs*

*Mesdames et Messieurs les Principaux,*

*Veillez trouver ci-après les courriers et les fichiers relatifs à la constitution du dossier CDOEA (Commission départementale d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés)*

*Les commissions auront lieu :*

- lundi 14 mai 2018 pour le 1er degré*
- vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 pour le 2nd degré"*

**SIGNE**  
L'INA-ASH  
Mireille BELLAIS

CALENDRIER ET PROCEDURES – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Les commissions départementales d'orientation vers les enseignements généraux et adaptés se dérouleront à la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes :

- le **lundi 14 mai 2018 à 8h30**, pour le 1<sup>er</sup> degré
- le **vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 à 8h30** pour le 2<sup>nd</sup> degré

**Constitution du dossier**

Premier Degré	Second Degré
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document n° 1 : AVIS DE LA FAMILLE</li> <li>• Document n° 2-1 : FICHE SCOLAIRE 1<sup>ER</sup> DEGRE</li> <li>• Document n° 2-1 bis : BANQUE OUTILS D'AIDE à L'ORIENTATION DES ELEVES EN 6<sup>EME</sup> SEGPA</li> <li>• Document n° 3 : COMPTE-RENDU D'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE (à mettre sous pli cacheté)</li> <li>• Document n° 4 : BILAN SOCIAL établi par une assistante sociale de secteur (à mettre sous pli cacheté) <b>uniquement en cas de demande d'internat</b></li> <li>• Document n° 5-1 : AVIS DE L'IEN DE LA CIRCONSCRIPTION</li> <li>• Livret personnel de compétences, travaux et évaluations de l'élève</li> </ul>	<p><b>Pour les élèves bénéficiant d'une pré-orientation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document n° 5-3 : Suivi des élèves pré-orientés</li> <li>• Livret personnel de compétences, travaux et évaluations de l'élève, bulletins des deux trimestres de l'année en cours</li> </ul> <p><b>Pour les élèves ne bénéficiant pas d'une pré-orientation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document n° 1 : AVIS DE LA FAMILLE</li> <li>• Document n° 2-2 : FICHE SCOLAIRE 2<sup>ND</sup> DEGRE</li> <li>• Document n° 3 : COMPTE-RENDU D'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE (à mettre sous pli cacheté)</li> <li>• Document n° 4 : BILAN SOCIAL (à mettre sous pli cacheté) <b>uniquement si orientation EREA envisagée</b></li> <li>• Document n° 5-2 : AVIS DU CONSEIL DE CLASSE</li> <li>• Livret personnel de compétences, travaux et évaluations de l'élève, bulletins des deux trimestres de l'année en cours</li> </ul>

**Procédures et délais à respecter**

Premier Degré	Second Degré
<p>Les parents sont informés de la demande d'orientation formulée par l'équipe enseignante et de la manière dont va être constitué le dossier (bilan psychologique, bilan social, bilan scolaire). Ils sont invités à donner leur avis (<b>document n° 1</b>). Ce document est à envoyer à la CDOEA pour le <b>19 janvier 2018</b>. Si besoin, le bilan social est demandé au service social de l'EN par la coordinatrice CDOEA quand elle reçoit le <b>document n°1</b>.</p> <p>Avec l'accord des parents, un bilan psychologique doit être effectué par les psychologues scolaires de secteur (<b>document n° 3</b>).</p>	
<p>Le dossier complet (Documents 2 à 5) sera transmis à l'IEN de circonscription pour le <b>19 mars 2018, dernier délai</b></p>	<p>Les co-psy veillent à effectuer le bilan psychologique (<b>document n°3</b>). Le conseil de classe se réunit lors du second trimestre et complète le <b>document n° 5-2</b>.</p>
<p>L'IEN transmet le dossier complet à la CDOEA pour le <b>26 mars 2018</b></p>	<p><b>Pour les élèves bénéficiant d'une pré-orientation :</b> le document 5-3 complété par les travaux et bulletins scolaires seront transmis au plus tard le <b>30 mars 2018 dernier délai</b>, à la CDOEA</p> <p><b>Pour les élèves ne bénéficiant pas d'une pré-orientation :</b> l'ensemble des pièces du dossier sera transmis à la CDOEA pour le <b>30 mars 2018, dernier délai</b></p>
<p>Les parents doivent être informés qu'en cas d'avis négatif de la CDOEA sur l'orientation proposée par l'école vers les EGPA, ou du refus de leur part d'une telle orientation, les <b>procédures ordinaires prévues pour les élèves de CM2 sont appliquées</b> ; seront alors envisagés, soit le maintien en CM2, soit le passage en 6<sup>ème</sup>.</p>	

Gap, le 23 janvier 2018

L'inspectrice de l'éducation nationale adjointe au  
Directeur académique des services de l'Education  
nationale des Hautes-Alpes

à

- Mesdames et Messieurs
- Les chefs d'établissement
  - Les directeurs de CIO
  - Les conseillers d'orientation psychologues et  
assistantes sociales
  - les directeurs des établissements privés

Service  
IENA ASH

Dossier suivi par  
Mireille BELLAIS  
Téléphone  
04 92 56 57 05  
Fax  
04 92 51 67 32  
Mél.  
ce.ien.a-ais  
@ac-aix-marseille.fr

**Objet : Rentrée 2018 - Orientation des élèves de collèges vers les enseignements  
généraux et professionnels adaptés (SEGPA – EREA).**

Réf. : Arrêté du 07/12/2005 – BO n° 1 du 05/01/2006  
Circulaire n° 2015-176 du 28/10/2015 sur les sections d'enseignement général et  
professionnel adapté  
Décret n° 2015-372 du 31/03/2015 paru au J.O. du 02/04/2015 relatif au socle  
commun de connaissances, de compétences et de culture

12 avenue Maréchal Foch  
BP 1001  
05010 Gap cedex

L'orientation et l'affectation vers les sections d'enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA) dans le second degré relèvent de la compétence du directeur académique après avis d'une commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD) et réponse des parents ou des représentants légaux.

Conformément à l'article D.351-7 du décret n° 2014-1485 du 11/12/2014, les élèves en situation de handicap sont affectés par le directeur académique après décision d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vers les enseignements adaptés.

#### **A- Les élèves bénéficiant d'une pré-orientation**

Pour les élèves ayant bénéficié d'une pré-orientation en 6<sup>ème</sup> SEGPA, la première année de collège a permis la mise en place de parcours de scolarisation ayant pour objectif de favoriser la progression des élèves dans les enseignements.

La classe de sixième a pour objectif de permettre à l'élève de réussir son insertion au collège, de s'approprier ou de se réapproprier des savoirs.

Elle permet également de réinterroger l'opportunité d'une orientation à l'issue de l'année en classe de sixième SEGPA avec une nouvelle étude du dossier.

**Les élèves de sixième, dont les difficultés persistent malgré l'appui fourni par l'enseignement adapté sont orientés en 5<sup>ème</sup> SEGPA, avec l'accord des responsables légaux, par une décision de la CDOEASD.**

Les élèves ne faisant pas l'objet d'une confirmation d'orientation en SEGPA sont scolarisés en classe de 5<sup>ème</sup> ordinaire dans leur collège de secteur.

Le document n° 5-3 « suivi des élèves pré-orientés » dûment renseigné et signé est à transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, à destination de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés, pour le 30 mars 2018. Il sera complété par les travaux et les bulletins scolaires de l'élève.

Ces dossiers seront étudiés en séance plénière.

## **B- Les élèves ne bénéficiant pas d'une pré-orientation**

L'orientation vers une SEGPA d'un élève déjà scolarisé en collège doit être envisagée lorsque les difficultés rencontrées par l'élève demeurent telles qu'elles ne peuvent être résolues par les autres dispositifs d'aide et de soutien.

**Avant le conseil de classe de 6<sup>ème</sup> du deuxième trimestre**, les parents sont informés par le professeur principal de l'éventualité d'une orientation vers les enseignements adaptés du second degré ainsi que des objectifs et du déroulement de ces enseignements.

**Un bilan psychologique**, étayé explicitement par des évaluations psychométriques, est établi par le conseiller d'orientation psychologue afin d'éclairer la proposition d'orientation.

Si l'équipe éducative décide de proposer cette orientation vers les enseignements adaptés, les parents sont reçus, pour en être informés, par le professeur principal.

Le chef d'établissement, après avoir recueilli l'avis des parents, transmet les éléments du dossier à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, à destination de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés :

- Doc 1 : AVIS de la FAMILLE
- Doc 2-2 : FICHE SCOLAIRE 2<sup>nd</sup> degré
- Doc 3 : COMPTE-RENDU D'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE (sous pli confidentiel)
- Doc 4 : BILAN SOCIAL
- Doc 5-2 : AVIS du CONSEIL de CLASSE (+ livret)

**Une demande d'orientation de 5<sup>ème</sup> ordinaire vers une 4<sup>ème</sup> EGPA doit rester exceptionnelle.**

**En cas de demande d'internat**, la fiche de saisine du service social sera complétée et transmise à l'assistant(e) de service social scolaire du collège de rattachement ou, à défaut, à l'assistant(e) de service social du secteur du domicile de l'élève.

Le rapport d'enquête rédigé par l'assistant(e) de service social sera envoyé directement sous pli confidentiel au service social en faveur des élèves de la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

## **C- Le rôle de la CDOEASD**

La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD) émet un avis sur l'opportunité d'une orientation vers une section d'enseignement général et professionnel adapté au vu des éléments qui lui sont présentés. La commission formule également une proposition d'affectation dans une section d'enseignement adapté.

L'orientation et l'affectation sont prononcées par le directeur académique.

Pour ce faire, la commission examine les dossiers des élèves pré-orientés en EGPA ainsi que ceux des élèves pour lesquels une proposition d'orientation vers les enseignements adaptés a été faite par l'établissement de 2<sup>nd</sup> degré, ou par des parents ou représentants légaux.

Elle émet un avis sur ces propositions et le communique au directeur académique.

## **D- Calendrier de travail**

Pour les élèves ne bénéficiant pas d'une pré-orientation, le dossier complet de demande d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés doit être transmis à la direction des services départementaux :

**Au plus tard le vendredi 30 mars 2018**

Le dossier est un support de travail essentiel pour la CDOEASD.

Il doit être rempli dans son intégralité avec précision, rigueur, dans l'idée que chaque pièce est une aide à la décision.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ARRIVÉ HORS DELAI NE POURRA PAS ÊTRE ÉTUDIÉ PAR LA COMMISSION. IL SERA RETOURNÉ A L'ECOLE OU A L'ÉTABLISSEMENT.**

**La CDOEASD plénière se réunira le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018.**

**Les affectations en SEGPA et en EREA relèvent d'une décision du directeur académique des services de l'éducation nationale.**

**Elles se dérouleront à partir de la mi-juin 2018.**

**Si le nombre de décisions d'orientation excède les possibilités d'accueil et nécessite d'établir une liste supplémentaire, l'ordre de priorité dans l'affectation sera défini.**

Pour toute information complémentaire :

Contact : Karim GHELAB, coordonnateur de la CDOEASD au 04 92 56 57 51

mél. : [avs-segpa05@ac-aix-marseille.fr](mailto:avs-segpa05@ac-aix-marseille.fr)

**SIGNÉ**

Mireille BELLAIS

## Document n° 5-2 AVIS du conseil de classe

CDOEA

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch - BP 1001 - 05010 Gap cedex  
Tél. : 04 92 56 57 51

Coordonnateur : Karim GHELAB

NOM Prénom de l'élève : .....  
DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....  
CLASSE : .....ETABLISSEMENT : .....

Sont présents : .....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Difficultés présentées par l'élève,

- sur le plan méthodologique :

- sur le plan des comportemental :

**Compétences acquises et domaines de réussite :**

**Dispositifs d'aide actuels :**

**Apports attendus d'une orientation en EGPA dans le parcours scolaire de l'élève :**

Date : .....

Rédigé par .....en qualité de .....

Signature et cachet établissement

**Document n° 5-3**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION  
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES  
DU SECOND DEGRE – 2018**

**SUIVI DES ELEVES PRE-ORIENTES**

A renvoyer avant le 30 mars 2018

**COLLEGE** .....

**RENSEIGNEMENTS ELEVES**

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : ..... SEXE : .....

Elève pré-orienté le : .....

Adresse des parents : .....

Téléphone : .....

**PROPOSITION DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

Confirmation orientation EGPA

Classe de 5<sup>ème</sup> du collège de secteur

Date :

Signature :

**AVIS DES REPRESENTANTS LEGAUX**

Accord

Opposition

Date :

Signature :

## **AVIS de l'Inspecteur de l'Education Nationale**

Circonscription : .....

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch - BP 1001 - 05010 Gap cedex

CDOEA  
Coordonnateur : Karim GHELAB  
Tél. : 04 92 56 57 51

NOM Prénom de l'élève : .....

CLASSE : .....

ECOLE : .....

La partie scolaire du dossier d'orientation comprend

- une synthèse des actions de prévention et de remédiation mises en œuvre pendant la scolarité de l'élève
- des photocopies de travaux de l'élève en particulier en production d'écrits et en résolution de problèmes
- éventuellement les résultats de l'élève aux évaluations nationales
- une copie du livret scolaire de l'année en cours

### **Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Les documents n° 2-1 et 5-1 doivent, une fois visés par l'IEN, parvenir à la CDOEA  
pour le 26 mars 2018, dernier délai**



## Document n° 4 Compte-rendu d'entretien social

(lorsqu'un internat est envisagé pour répondre à un besoin éducatif spécifique)  
(Confidentiel, à mettre sous pli cacheté afin qu'il soit **uniquement lu par une personne habilitée à le faire durant la commission**)

### CDOEA

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch BP 1001 - 05010 Gap cedex

Coordonnateur : Karim GHELAB  
tél. : 04 92 56 57 51

Date :

### L'ENFANT / L'ADOLESCENT

#### État civil

NOM : Prénom : sexe :  
Né(e) le : à Nationalité :

#### Scolarité

Établissement scolaire :

#### Lieu de vie

avec Père/Mère conjointement  avec père seul  avec mère seule   
en famille recomposée avec le père  en famille recomposée avec la mère   
en foyer  en famille d'accueil  autre (préciser)   
observations :

### LES PARENTS

#### Situation Familiale

Mariage  séparation  divorce  autre (préciser)

#### PERE

NOM Prénom :  
Né le :

Adresse :  
Tél. :  
Profession :

#### MERE

NOM Prénom :  
Née le :

Adresse :  
Tél. :  
Profession :

#### BEAU-PERE

NOM Prénom :  
Né le :

Adresse :  
Tél. :  
Profession :

#### BELLE-MERE

NOM Prénom :  
Née le :

Adresse :  
Tél. :  
Profession :

**FAMILLE D'ACCUEIL / FOYER**

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. ::

**REFERENT ASE**

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. :

***Autorité parentale détenue par :***

Père/Mère conjointement  Père seul  Mère seule  Autre (préciser)

**FRATRIE (toute la fratrie et situer l'enfant intéressé à sa place )**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>scolarité/profession Ecole/classe y compris les hors foyers</b>

## L'ENFANT / L'ADOLESCENT ET SA FAMILLE

### Réponses déjà apportées aux difficultés

	CMPP	CMPI	Orthophonie	Kinésithérapie	autre (préciser)
en cours depuis le					
terminée depuis le					
en attente depuis le					

### Interventions éducatives

Intervention administrative	Intervention judiciaire
en cours depuis le : terminée depuis le :	en cours depuis le : terminée depuis le :
Intervenant	
Service : Nom : Fonction :	Service : Nom : Fonction :
Signalement administratif	Signalement judiciaire
en cours (date) :	en cours (date) :

**Entretien du :**  
**Personnes rencontrées :**

*Éléments importants de l'histoire familiale sur le plan psychosocial, (adoption, hospitalisation, placement, comportement, socialisation, scolarité etc...), éléments pouvant avoir une incidence sur l'orientation (environnement familial, travail des parents, garde des enfants, organisation de vie, isolement, moyens de transport, etc... ).*

**Père – Mère**

Parole du jeune :  
- vécu scolaire

- insertion sociale

***Avis / Positionnement du(des) responsable(s) légaux de l'enfant  
(l'avis des 2 parents doit être impérativement recueilli)***

(Perception des difficultés, demande d'orientation, acceptation de l'orientation, connaissance de la structure envisagée, demande d'internat, souhaits particuliers...)

**En cas d'opposition de la famille au projet quels sont ses arguments et éventuellement ses propositions :** .....

.....

.....

.....

<u>Signature des parents ou du responsable légal</u>	Père	Mère	Responsable légal

<u>Coordonnées du travailleur social</u>	Nom :	Fonction :
	Adresse :	tél :
	Le	Signature

**Compte-rendu d'examen psychologique**  
 (Confidentiel, à mettre sous pli cacheté afin qu'il soit uniquement lu  
 par une personne habilitée à le faire durant la commission)

**CDOEA**

Direction des services départementaux  
 de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
 12 avenue Maréchal Foch  
 BP 1001 - 05010 Gap cedex

Coordonnateur : Karim GHELAB  
 Tél. : 04 92 56 57 51

Nom et prénom de l'enfant : ..... Feuillelet rédigé par : .....  
 Né(e) le : .....  
 à : ..... Sexe : ..... Qualité : .....  
 Etablissement : ..... Date : .....  
 Classe : .....

**1 – Examens psychologiques et entretiens :**

**I-A RAPPEL DES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES ANTERIEURS**

NATURE DES EXAMENS	DATE	RESULTATS

**I-B EXAMENS PSYCHOLOGIQUES ET ENTRETIENS RECENTS**

NATURE DES EXAMENS	DATE	RESULTATS

**2 - La demande :**

**3- Situation personnelle de l'élève :**

**4 - Comportement observé lors de l'examen :**

**5 - Analyse des résultats :**

**6 - Projet éventuel de l'élève et point de vue de la famille :**

**7 - Conclusion :**

Date

Direction des services départementaux de l'éducation nationale  
des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch - BP 1001 - 05010 Gap cedex  
tél. : 04 92 56 57 57

Coordonnateur : Karim GHELAB

**FICHE SCOLAIRE 2<sup>nd</sup> DEGRE**  
**A renvoyer avant le 1<sup>er</sup> juin 2018**

Nom et prénom :	Fiche rédigée par :
Né(e) le :	En qualité de :
Classe :	Etablissement :

**Cursus scolaire**

	CLASSE	ETABLISSEMENT	AIDES ET SOUTIENS APPORTES*
2008/2009			
2009/2010			
2010/2011			
2011/2012			
2012/2013			
2013/2014			

\* Aide personnalisée, PPRE, RASED, stage de remise à niveau, aménagement d'emploi du temps, services de soins (orthophonie,...)

**Actions de prévention,  
d'aide et de soutien et allongement des cycles**

Ce qui a été mis en place pour l'année en cours :

**Joindre en annexe les documents associés à ces dispositifs**

- PPRE  PAI
- dispositif d'aide et de soutien : .....
- stage de remise à niveau : .....
- autre dispositif : .....

Résultats de ces actions : .....

.....

Le maintien a-t-il été retenu comme un moyen d'aide ?  OUI  NON

Si non, justification :

.....

.....

Orientation vers les EGPA déjà proposée  OUI  NON

Si OUI, refus de la famille  OUI  NON refus de la CDOEASD  OUI  NON

**Fréquentation scolaire** (problèmes éventuels, motifs d'absence)

.....

.....

# BILAN DES ACQUIS AU REGARD DU SOCLE COMMUN DE COMPETENCES ET DE CONNAISSANCES

Joindre en annexe tous les documents qui éclairent ce bilan : travaux d'élèves (photocopies), bilans, évaluations, livret scolaire, bulletins de notes,....

## A- MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

<b>DIRE</b>	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
S'exprime clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié							
Participe en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication							
Dit de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts							

<b>LIRE</b>	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Lit seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus							
Lit seul et comprend un énoncé, une consigne simple							
Dégage le thème d'un paragraphe ou d'un texte court							
Lit silencieusement un texte et manifeste sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions							

<b>ECRIRE ETUDE DE LA LANGUE</b>	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Copie un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée							
Utilise ses connaissances pour mieux écrire un texte court							
Ecrit de manière autonome un texte de cinq à dix lignes							
Ecrit en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres							
Ecrit sans erreur des mots mémorisés							
Orthographie correctement des formes conjuguées, respecte l'accord entre le sujet et le verbe et les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal							



## B- PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHEMATIQUES

NOMBRES ET CALCUL	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Ecrit, nomme, compare, range les nombres entiers naturels inférieurs à 1000							
Calcule : addition, soustraction, multiplication							
Divise par 2 et 5 dans le cas où le quotient est entier							
Résout des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et des multiplications simples							

GEOMETRIE	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Reconnaît, nomme et décrit des figures planes et solides usuels							
Utilise la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle							
Repère des cases, des nœuds d'un quadrillage							

## C- COMPETENCES 6 ET 7

COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES (Palier 1)	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Respecte les autres et les règles de la vie collective							
Pratique un jeu ou un sport collectif en respectant les règles							
Applique les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes de l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe							

L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE (Palier 2)	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Respecte des consignes simples, en autonomie							
Est persévérant dans toutes les activités							
Soutient une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc...)							
S'implique dans un projet individuel ou collectif							

## D- EVALUATIONS

Evaluations nationales Classe de ..... Année de passation : .....		<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
	Résultats de l'élève		
	Résultats de la classe		

## E- COMPORTEMENT DANS L'ETABLISSEMENT

Vis-à-vis de ses camarades :

Vis-à-vis des enseignants :

Vis-à-vis des autres adultes :

Note de vie scolaire et remarques :

## EVOLUTION DE L'ELEVE AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES

## RELATIONS AVEC LES FAMILLES

1- Veuillez indiquer en quelques lignes l'essentiel de l'entretien que vous avez eu avec les parents, au cours duquel vous les avez informés du projet d'orientation. *Joindre le compte-rendu du conseil des maîtres, ou de l'équipe éducative consacré à l'élève*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2- Au plan général, quelle est l'attitude des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant ?

.....  
.....  
.....  
.....

**Avis du directeur ou du chef d'établissement :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A.....le.....

L'enseignant

Le Directeur ou le Chef d'Etablissement

*Cachet de l'établissement*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch BP 1001 – 05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 56 57 51

## Banque outils d'aide à l'orientation des élèves en 6<sup>ème</sup> SEGPA

Cette banque d'outils ne suffira pas en elle-même à prendre une décision : c'est un **indicateur** qui vient éclairer « les données relatives à la maîtrise des compétences et connaissances du socle commun », parmi d'autres éléments du dossier de demande d'orientation.

Suite aux formations inter-degrés SEGPA effectuées en septembre 2014, il a paru nécessaire aux enseignants d'indiquer une procédure de passation explicite plutôt que des exercices imposés.

L'enseignant, après avoir pris connaissance du type d'exercice attendu pour évaluer une compétence particulière, a alors le choix de prendre l'exercice proposé dans la banque d'outils ou un exercice de son répertoire répondant aux consignes de passation proposées.

Cette batterie d'exercices a pour objectif de rendre lisible lors de la CDOEA les compétences de l'élève, à partir de supports d'évaluations harmonisés.

Objectifs en français	Objectifs en mathématiques
<p><b>Lecture compréhension</b> : lire silencieusement un texte narratif en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans des réponses. <b>Exercice 1</b></p> <p><b>Copie</b> : copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive, lisible et avec une présentation soignée. <b>Exercice 2</b></p> <p><b>Expression écrite</b> : écrire de manière autonome un texte de 5 à 6 lignes à partir d'images séquentielles. <b>La production initiale est attendue, sans correction de l'enseignant.</b> <b>Exercice 3</b></p>	<p><b>Numération</b> : écrire, nommer, encadrer et comparer. <b>Exercice 4</b></p> <p><b>Techniques opératoires</b> : utiliser les techniques opératoires des 4 opérations sur des nombres entiers ; <b>Exercice 5</b></p> <p><b>Situation problème</b> : résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division. <b>Exercice 6</b></p> <p><b>Mesures</b> : utiliser les unités usuelles de mesure, être précis et soigneux dans les tracés. <b>Exercice 7</b></p>

### **Consignes de passation :**

**Exercice 1** : Le naufrage du Titanic

« Tu vas lire seul ce texte et répondre aux 7 questions qui suivent. »

**Exercice 2** : Ma parole de Claude Haller

« Tu vas recopier ce texte sur les lignes en respectant la présentation. Fais attention à la ponctuation et aux majuscules. »

**Exercice 3** : Images séquentielles pour écrire une histoire

« Tu vas écrire une histoire en t'aidant des images. »

*Cet exercice permettra également d'évaluer les compétences relatives à l'étude de la langue, maîtrisées ou non, par l'élève.*

**Exercice 4** : Numération

1/« Tu vas écrire dans chaque case les nombres que je te dicte. »

Dictée de nombres à écrire en chiffres

Niveau 1 :

286	102	77	890	463
-----	-----	----	-----	-----

Niveau 2 :

1 000	4 010	68 245	436 000	907 679
-------	-------	--------	---------	---------

2/ « Tu vas entourer les nombres compris entre ... »

3/ « Tu vas écrire sur les pointillés les signes plus petit que ou plus grand que. »

4/ « Tu vas entourer le chiffre demandé »

5/ « Tu vas lire les nombres à haute voix. »

**Exercice 5** : Techniques opératoires

1/« Tu vas effectuer les opérations suivantes. »

2/« Tu vas poser les opérations et les effectuer.»

**Exercice 6** : Situation problème

« Tu vas observer la vitrine et résoudre les 4 problèmes posés. Tu peux utiliser chaque case pour faire une opération ou un schéma. »

**Exercice 7** : Mesures

« Tu vas compléter les phrases avec les différentes unités de mesure du tableau. Je te les lis une fois avant de commencer. »

« Tu vas tracer à l'aide de ta règle un segment de la mesure demandée. »

*L'enseignant peut employer un synonyme du mot segment si cela est nécessaire.*

**Observations : il est important de noter que dans cette rubrique toutes aides apportées par l'enseignant ou demandées par l'élève, tous les aménagements mis en place. Plus cette rubrique est précise plus la commission sera en mesure d'évaluer.**

## Lecture

Lis ce texte et réponds aux questions :

### Le naufrage du TITANIC

En 1997, le cinéaste James Cameron sort un film intitulé « Titanic ». Il désire rappeler l'histoire dramatique des passagers de ce paquebot réputé insubmersible.

Au printemps 1912, le plus grand paquebot de tous les temps fait route vers New-York. C'est une véritable ville flottante avec à bord un théâtre, une chapelle et une piscine.

Le 13 avril 1912, un peu avant minuit, le paquebot le Titanic n'arrive pas à éviter un iceberg. L'eau se répand rapidement à l'intérieur du navire.

On commence à évacuer les passagers, mais il n'y a pas assez de canots de sauvetage. Mille cinq cents personnes doivent rester à bord.

Le Titanic lance un S.O.S. Il est entendu par un bateau trop éloigné pour lui porter secours.

Vers deux heures du matin, le bateau coule.

1/ Quel est le nom du cinéaste qui a sorti un film intitulé « Titanic » ?

---

2/ En quelle année le Titanic a-t-il coulé ?

---

3/ Vers quelle ville le Titanic faisait-il route lorsque le naufrage a eu lieu ?

---

4/ « C'est une véritable ville flottante » : de quoi parle-t-on ?

---

5/ Pourquoi 1500 personnes doivent-elles rester à bord ?

---

---

6/ Dans la phrase « Il désire rappeler l'histoire dramatique des passagers ... », « Il » remplace ...

---

7/ Dans la phrase « Il est entendu par un bateau ... », « Il » remplace...

---

*Observations :*

## Copie

Copie cette poésie en respectant la présentation et la ponctuation :

### Ma parole

Que dis-tu ? demande le père  
- Moi, rien... répond l'enfant.  
Que dis-tu ? demande la mère  
- Moi, rien... répond toujours l'enfant.  
Que dis-tu ? demande le frère  
- Cela ne te regarde pas.  
Que dis-tu ? demande la sœur  
- Rien, c'est mon secret.

Alors quel est ton secret ?  
Demande l'oiseau  
- Eh bien c'est que toi tu me parles...

Et là-dessus ils s'en vont  
Bras dessus ailes dessous  
... Pour une de ces prises de bec...

*Claude Haller, Poèmes du petit matin*

*Observations, temps nécessaire...*

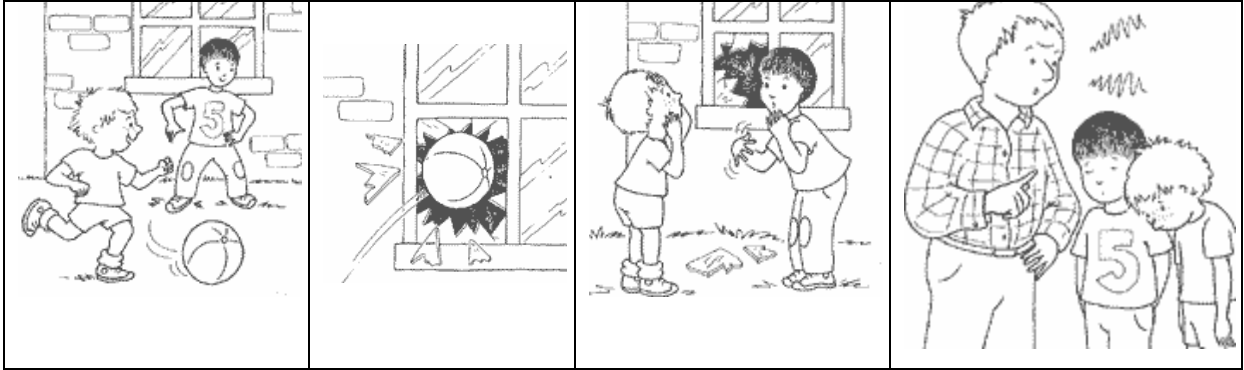




## Expression écrite

Ecris un petit texte de plus de 5 lignes à partir des images.

Rédige plusieurs phrases.



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

*Observations :*

## Numération

### 1/ Ecris les nombres dictés en chiffres

Niveau 1

--	--	--	--	--

Niveau 2

--	--	--	--	--

### 2/ Entoure :

Les nombres compris entre 200 et 210

109	290	209	201	219	206
-----	-----	-----	-----	-----	-----

Les nombres compris entre 300 et 400

317	299	430	340	34	395
-----	-----	-----	-----	----	-----

3/ Compare en utilisant : < ou >

28 ..... 82

687 ..... 708

84 797 ..... 84 729

4/ Entoure :

Le chiffre des dizaines dans : 5 427

18 703

Le chiffre des centaines dans : 5 427

18 703

5/ Lis ces nombres à voix haute

Niveau 1

375	297	500	98	624
-----	-----	-----	----	-----

Niveau 2

2 014	3 927	9 000	248 381	29 106
-------	-------	-------	---------	--------

*Observations :*

## Techniques opératoires

### 1/ Calcule

$\begin{array}{r} 297 \\ + 351 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} 497 \\ - 351 \\ \hline \end{array}$
$\begin{array}{r} 297 \\ \times \quad 2 \\ \hline \end{array}$ <p>Avec l'aide des tables <input type="radio"/>   Sans l'aide des tables <input type="radio"/></p>	$\begin{array}{r} 297 \\ \times \quad 47 \\ \hline \end{array}$ <p>Avec l'aide des tables <input type="radio"/>   Sans l'aide des tables <input type="radio"/></p>

### 2/ Pose et calcule

$53 + 224 = \dots\dots\dots$

$394 + 558 = \dots\dots\dots$

--	--

$324 - 112 = \dots\dots\dots$

$364 - 294 = \dots\dots\dots$

--	--

$672 \times 4 = \dots\dots\dots$


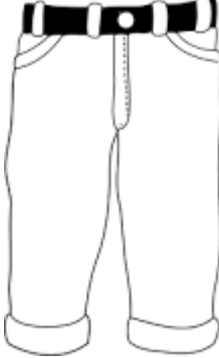

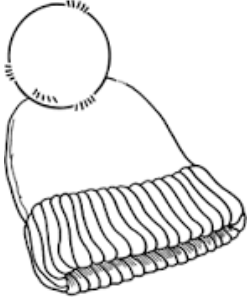
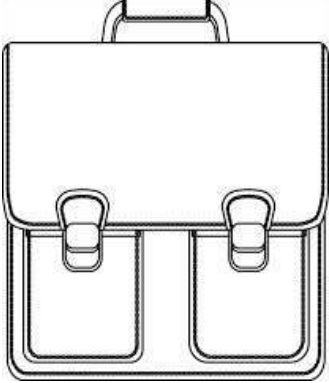
$741 : 3 = \dots\dots\dots$

--	--

*Observations :*

## Situation problème

Observe la vitrine

 <p>42 €</p>	 <p>25 €</p>	 <p>30€</p>
 <p>10 €</p>	 <p>31€</p>	

Réponds aux questions posées

- Léa dispose de deux billets de 20€. Peut-elle acheter la paire de chaussures ?

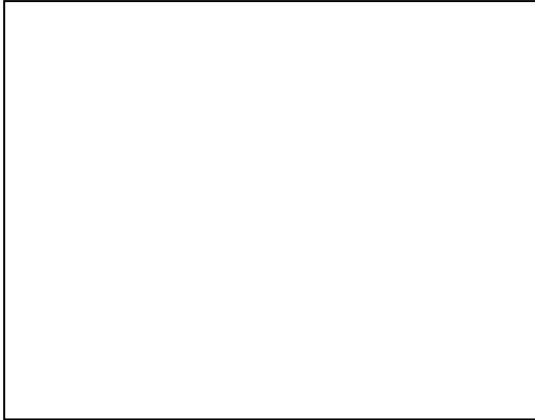
Opération ou schéma :

Phrase réponse :

---

- Line a trois pièces de 1€ , deux billets de 5 € et un billet de 20 €.  
Peut-elle acheter le cartable ?

Opération ou schéma :



Phrase réponse :

---

- Tom a dépensé exactement 41 €. Qu'a-t-il acheté ?

Opération ou schéma :

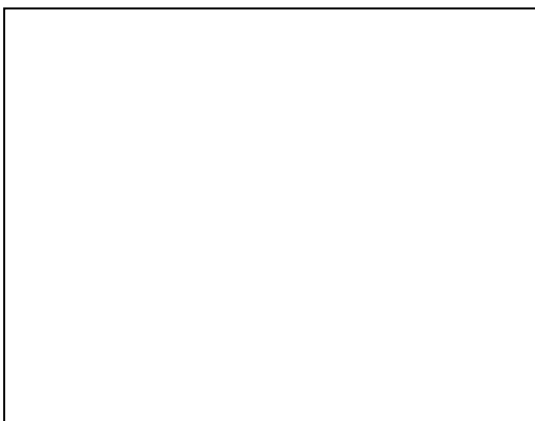


Phrase réponse :

---

- Si Toni paie avec un billet de 50€ pour acheter le bonnet, combien lui rendra-t-on ?

Opération ou schéma :



Phrase réponse :

---



## Mesures

1/ Complète les phrases avec l'unité qui convient.

<b>minutes</b>	<b>heures</b>	<b>kilogrammes</b>	<b>litres</b>	<b>grammes</b>	<b>centimètres</b>	<b>mètres</b>
----------------	---------------	--------------------	---------------	----------------	--------------------	---------------

Une journée de classe dure 6 \_\_\_\_\_ .

La tour Eiffel mesure 324 \_\_\_\_\_ de haut.

Un homme peut peser 85 \_\_\_\_\_ .

Le journal télévisé a duré 30 \_\_\_\_\_ .

Une plaquette de beurre pèse 250 \_\_\_\_\_ .

Le réservoir de la voiture contient 50 \_\_\_\_\_ d'essence.

2/ Trace un segment de 8 cm à partir du point indiqué

•

Trace un segment de 54 mm à partir du point indiqué

•

Trace un segment de 3 cm et 6 mm à partir du point indiqué

•

*Observations :*

## Document n° 2-1

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch BP 1001 - 05010 Gap cedex

CDOEA

Coordonnateur : Karim GHELAB  
Tél. : 04 92 56 57 51

### FICHE SCOLAIRE 1<sup>er</sup> DEGRE doit parvenir à l'IEN de circonscription avant le 19 MARS 2018

Nom et prénom :	Fiche rédigée par :
Né(e) le :	En qualité de :
Classe :	Etablissement :

### Cursus scolaire

	CLASSE	ETABLISSEMENT	AIDES ET SOUTIENS APPORTES*
2009/2010			
2010/2011			
2011/2012			
2012/2013			
2013/2014			
2014/2015			

\* Aide personnalisée, PPRE, RASED, stage de remise à niveau, aménagement d'emploi du temps, services de soins (orthophonie,...)

### Actions de prévention, d'aide et de soutien et allongement des cycles

Ce qui a été mis en place pour l'année en cours :

**Joindre en annexe les documents associés à ces dispositifs**

PPRE

PAI

dispositif d'aide et de soutien : .....

stage de remise à niveau : .....

autre dispositif : .....

Résultats de ces actions : .....

.....

Le maintien a-t-il été retenu comme un moyen d'aide ?  OUI  NON

Si non, justification :

.....

.....

Orientation vers les EGPA déjà proposée  OUI  NON

Si OUI, refus de la famille  OUI  NON

refus de la CDOEASD  OUI  NON

**Fréquentation scolaire** (problèmes éventuels, motifs d'absence)

.....

.....

.....

# BILAN DES ACQUIS AU REGARD DU SOCLE COMMUN DE COMPETENCES ET DE CONNAISSANCES

A apprécier en fonction du palier 1 du socle commun

Joindre en annexe tous les documents qui éclairent cette évaluation : travaux d'élèves (photocopies), bilans, évaluations, avis éventuel de l'enseignant spécialisé ayant rencontré l'élève,....

## A- MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

<b>DIRE</b>	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
S'exprime clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié							
Participe en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication							
Dit de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts							

<b>LIRE</b>	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Lit seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus							
Lit seul et comprend un énoncé, une consigne simple							
Dégage le thème d'un paragraphe ou d'un texte court							
Lit silencieusement un texte et manifeste sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions							

<b>ECRIRE ETUDE DE LA LANGUE</b>	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Copie un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée							
Utilise ses connaissances pour mieux écrire un texte court							
Ecrit de manière autonome un texte de cinq à dix lignes							
Ecrit en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres							
Ecrit sans erreur des mots mémorisés							
Orthographie correctement des formes conjuguées, respecte l'accord entre le sujet et le verbe et les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal							

## B- PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHÉMATIQUES

NOMBRES ET CALCUL	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Écrit, nomme, compare, range les nombres entiers naturels inférieurs à 1000							
Calcule : addition, soustraction, multiplication							
Divise par 2 et 5 dans le cas où le quotient est entier							
Résout des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et des multiplications simples							

GEOMETRIE	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Reconnaît, nomme et décrit des figures planes et solides usuels							
Utilise la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle							
Repère des cases, des nœuds d'un quadrillage							

## C- COMPETENCES 6 ET 7

COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES (Palier 1)	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Respecte les autres et les règles de la vie collective							
Pratique un jeu ou un sport collectif en respectant les règles							
Applique les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes de l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe							

L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE (Palier 2)	parfois		souvent		toujours		Commentaires
	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	avec aide	sans aide	
Respecte des consignes simples, en autonomie							
Est persévérant dans toutes les activités							
Soutient une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc...)							
S'implique dans un projet individuel ou collectif							

## D. EVALUATIONS

Evaluations nationales classe de ..... Année de passation : .....		<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
	Résultats de l'élève		
	Résultats de la classe		

## E. COMPORTEMENT DANS L'ETABLISSEMENT

Vis-à-vis de ses camarades :

Vis-à-vis des enseignants :

Vis-à-vis des autres adultes :

Note de vie scolaire et remarques :

## EVOLUTION DE L'ELEVE AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES

## RELATIONS AVEC LES FAMILLES

1- Veuillez indiquer en quelques lignes l'essentiel de l'entretien que vous avez eu avec les parents, au cours duquel vous les avez informés du projet d'orientation. *Joindre le compte-rendu du conseil des maîtres, ou de l'équipe éducative consacré à l'élève*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2- Au plan général, quelle est l'attitude des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant ?

.....

.....

.....

.....

## AVIS DU CONSEIL DES MAÎTRES

.....

.....

.....

.....

.....

A.....le.....

L'enseignant

Le Directeur ou le Chef d'Etablissement

*Cachet de l'établissement*

Gap, le 23 janvier 2018.

L'inspectrice de l'Education nationale adjointe au  
Directeur académique des services de l'Education  
nationale des Hautes-Alpes,

à

Mesdames et Messieurs  
- Les directeurs d'école  
- Les directeurs de CIO  
- Les conseillers d'orientation psychologues  
et assistantes sociales  
- Les directeurs des établissements privés

Service IENA ASH

Dossier suivi par  
Mireille BELLAIS  
Téléphone  
04 92 56 57 06  
Fax  
04 92 51 67 32  
Mél.

[ce.i.en.a-ais@ac-aix-  
marseille.fr](mailto:ce.i.en.a-ais@ac-aix-marseille.fr)

12 avenue Maréchal Foch  
BP 1001  
05010 Gap cedex

**Objet : Rentrée 2018 - Orientation vers les enseignements adaptés du second degré.  
Elèves des écoles.**

Comme le souligne la circulaire n° 2015-176 du 28/10/2015 sur les sections d'enseignement général et professionnel adapté, la SEGPA doit évoluer en accord avec les nouvelles dispositions législatives sur l'école.

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république réaffirme la nécessité dans les collèges de dispenser un enseignement adapté aux élèves qui éprouvent des difficultés graves et persistantes.

Les dispositions de l'article L311-7 du code de l'éducation confèrent désormais un caractère exceptionnel au redoublement. **A ce titre, celui-ci n'est plus une conduite nécessaire à l'orientation des élèves en EGPA.**

Il convient de présenter aux équipes des écoles les différentes étapes de la constitution du **dossier de pré-orientation en fin de classe de CM2** pour l'année scolaire 2018-2019.

Au cours du CM1, si le conseil des maîtres constate que pour certains élèves, les difficultés sont telles qu'elles risquent de ne pas pouvoir être résolues avant la fin de l'école élémentaire, le directeur d'école en informe les représentants légaux **au cours d'un entretien** qui aura pour objet de les informer sur les enseignements adaptés et éventuellement d'envisager une pré-orientation vers ces enseignements.

En CM2, si la proposition d'orientation est maintenue, un dossier est constitué en respectant les étapes suivantes :

1. Au cours du premier trimestre, un bilan psychologique est établi par le psychologue de l'éducation nationale (de l'école) afin d'éclairer la proposition de pré-orientation
2. Au cours du second trimestre, le conseil des maîtres de l'école étudie la situation de l'élève concerné avec la participation du psychologue de l'éducation nationale (de l'école)

Si le conseil des maîtres décide de proposer une pré-orientation vers les enseignements adaptés, les représentant légaux sont reçus pour être informés et donne leur avis sur cette proposition.



2/2

3. Le directeur transmet les éléments du dossier à l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) :

\*La feuille « information et avis des parents » complétée et signée – **Document 1**

\*Le dossier « renseignements scolaires »

- Fiche scolaire 1<sup>er</sup> degré – **Document 2**
- Le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)
- La copie de travaux de l'élève éventuellement
- La banque outils d'aide à l'orientation des élèves en 6<sup>ème</sup> SEGPA – **Doc 2bis**

\*La feuille « compte-rendu d'examen psychologique » (sous pli confidentiel) – **Document 3**

\*La feuille « compte-rendu d'entretien social » - **Document 4 uniquement lorsqu'un internat est envisagé pour répondre à un besoin éducatif spécifique.**

Ce document est à compléter par une assistante sociale scolaire du collège de rattachement ou, à défaut par celle du secteur du domicile de l'élève (rapport transmis directement par l'assistante sociale au service social en faveur des élèves de la direction des services départementaux de l'éducation nationale)

***L'ensemble des documents cités en 3 seront adressés à l'IEN de circonscription qui le transmettra revêtu de son avis au secrétariat CDOEA, à l'attention de M. GHELAB.***

La CDOEA notifie l'orientation EGPA.

**Après accord de la famille ou des représentants légaux, l'élève est pré-orienté en SEGPA. Il est affecté en fonction des places disponibles dans un collège qui en dispose.**

En cas de refus des représentants légaux pour une pré-orientation vers les enseignements adaptés du second degré, le passage en classe de sixième ordinaire est appliqué.

Les élèves qui seront affectés en SEGPA à la rentrée verront leur situation réexaminée l'année suivante en application des nouvelles dispositions.

**Le dossier est un support de travail essentiel pour la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du second Degré (CDOEASD). Il doit être rempli dans son intégralité avec précision, rigueur, dans l'idée que chaque pièce est une aide à la décision.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ARRIVÉ HORS DELAI NE POURRA PAS ÊTRE ETUDIÉ PAR LA COMMISSION. IL SERA RETOURNÉ A L'ECOLE OU A L'ETABLISSEMENT.**

Je vous remercie de l'engagement que vous montrerez dans la mise en œuvre de cette circulaire.

*Pour toute information complémentaire :  
Contact : Karim GHELAB, coordonnateur de la CDOEA au 04 92 56 57 51,  
mail. : avs-segpa05@ac-aix-marseille.fr*

SIGNE  
Mireille BELLAIS

Document n° 1

**Demande d'orientation vers les Enseignements Adaptés SEGPA – EREA**

**CDOEA**

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale des Hautes-Alpes  
12 avenue Maréchal Foch  
BP 1001 - 05010 Gap cedex

**Coordonnateur : Karim GHELAB**  
**Tél. : 04 92 56 57 51**

<u>Elève</u>	<u>Etablissement scolaire</u>
NOM Prénom :	.....
Date de naissance :	.....
Lieu de résidence : .....	Classe :
.....	.....
.....	.....

<u>Représentants légaux</u>	
<input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> autre : .....
NOM Prénom :	NOM Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél. :	Tél. :

**Autorité parentale détenue par :**

père et mère conjointement    mère    père    autre : .....

**Entretien avec la famille en date du :** .....

<b>Demande rédigée par :</b>	
NOM Prénom :	
Fonction :	
Etablissement, service :	
Téléphone :	A.....le.....
	Signature

<b>Avis des parents ou des représentants légaux :</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Favorable</b> à la demande d'orientation proposée par l'équipe pédagogique	
<input type="checkbox"/> <b>Défavorable</b> à la demande d'orientation proposée par l'équipe pédagogique	
<i>En cas d'avis négatif de la commission sur l'orientation proposée par l'école vers les enseignements adaptés, ou de refus de la part des parents d'une telle orientation, les procédures ordinaires de passage prévues pour les élèves sont appliquées.</i>	
Date :	Signature des parents :